

3^{ème} Prépa. Métiers



Cette section accueille des élèves sortant de classe de quatrième de collège, et qui après la troisième souhaite faire le choix d'une formation professionnelle. Elle doit leur permettre de reprendre confiance en eux et en leurs capacités, afin de construire un projet d'orientation personnalisé.

Capacité d'accueil : 3 classes de 16 élèves.

Nombre d'heures de cours hebdomadaires : 24,5 heures

<u>Répartitions des heures :</u>	- Français :	3 heures
	- Histoire-géographie - EMC :	2,5 heures
	- Mathématiques :	3 heures
	- Sciences physiques :	2 heures
	- Anglais :	2,5 heures
	- Espagnol :	1,5 heure
	- Prévention-Santé-Environnement :	1 heure
	- Arts Appliqués :	1 heure
	- Informatique :	1 heure
	- Découverte professionnelle :	3 heures
	- Technologie :	2 heures
	- Education physique et sportive :	2 heures

2 principaux Objectifs

D.N.B. ⇨ Diplôme National du Brevet
Admission

Orientation ⇨ Projet professionnel
↳ Bon dossier scolaire

Le diplôme préparé sera le D.N.B. (Diplôme National du Brevet) série professionnelle.

Principal changement par apport à la 3^{ème} de collège

3 Heures de découverte professionnelle

Notre choix pédagogique s'est orienté en plusieurs axes avec pour objectifs principaux le savoir-être de l'élève et le développement d'un projet personnel construit :

- A- La vie lycéenne : cet axe a pour but de mettre en avant nos attentes de l'année scolaire et de faire le parallèle avec le fonctionnement d'une entreprise (Ponctualité ; assiduité ; droit et devoir dans un établissement).
- B- Son projet personnel : Cet axe permet à l'élève de mieux se connaître, d'analyser sa personnalité, afin de choisir une formation compatible avec celle-ci.
- C- La vie professionnelle : Cet axe permet au jeune de préparer son entrée dans une entreprise, les démarches et documents pour une intégration réussie (Préparation d'un C.V. ; d'une lettre de motivation et d'un entretien).
- D- La découverte professionnelle : elle permet à l'élève de s'informer sur les différents secteurs d'activités, différents métiers et différentes formations liés à sa personnalité définie préalablement (B- Projet personnel). Les activités proposées sont individualisées selon le choix du jeune.
- M- Méthodologie : Ces activités permettent à l'élève de s'organiser dans son travail et de découvrir les outils d'information à disposition.

A ceci s'ajoute :

- 2 périodes de stage d'observation en entreprise d'une semaine chacune, afin de découvrir la réalité du monde du travail. Elles permettent aussi la validation ou non du projet d'un jeune. Une troisième période est possible en fin d'année.
- L'intervention de conseillers des centres de formation pour connaître les démarches de l'apprentissage (Chambre de Commerce et de l'Industrie du Mans ; Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe ; Centre de Formation des Apprentis des métiers du bâtiment).
- Possibilité d'effectuer des minis-stages dans les différents lycées professionnels ou CFA de la Sarthe.

A l'issue de sa 3^{ème} prépa-Métiers, le jeune peut intégrer tous types d'établissements qui proposent des formations professionnelles (CAP ou Bac Pro). Il n'est pas prioritaire pour intégrer les formations professionnelles du Lycée Touchard-Washington.

Après la 3ème Prépa-Métiers.

Il existe 3 possibilités de formation professionnelle ouvertes aux élèves :

- **Devenir apprenti en intégrant un CFA:**

Il faut rechercher un maître d'apprentissage (à partir du début de l'année suivante), prendre contact avec le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) afin de signer un contrat d'apprentissage.

C'est une démarche qui relève de l'élève et sa famille.

Le diplôme préparé peut-être un CAP ou un Bac Pro.

- **Intégrer une formation en lycée professionnel :**

- Lycée professionnel public :

Pour intégrer un lycée professionnel public, il faut postuler à une ou plusieurs formations.

Un dossier d'affectation est complété par l'établissement où est inscrit l'élève.

Il prend en compte ses résultats scolaires, mais aussi ses compétences de savoir-être et savoir faire. (L'évaluation du livret personnel de compétences.) ainsi qu'un avis du chef d'établissement.

Un logiciel est chargé de classer tous les dossiers afin d'établir la liste des élèves retenus.

La phase d'affectation a lieu fin mai, début juin : l'élève peut formuler 10 vœux.

Le diplôme demandé peut-être un CAP ou un Bac Pro.

- Lycée professionnel privé

Pour intégrer un lycée professionnel privé, la famille doit prendre contact avec l'établissement et faire part du souhait que son enfant intègre cet établissement. Cette démarche peut intervenir lors des portes ouvertes notamment, ou à un autre moment, mais il ne faut pas attendre la fin de l'année scolaire.

C'est une démarche qui relève de l'élève et sa famille.

Le diplôme préparé peut-être un CAP ou un Bac Pro.